



PRÉ-REQUIS POUR LES HÉBERGEURS ET OFFICE DE TOURISME\* être porteur de la marque nationale Accueil Vélo



PARTAGE DE VALEURS COMMUNES : Tout comme La Vélodyssée les valeurs qui définissent votre ADN sont les suivantes: Durabilité / Authenticité / Sécurité / Tonicité



✓ VALIDITÉ DE L'OFFRE : L'offre bas-carbone est proposée par les prestataires toute l'année (pendant toute la période d'ouverture de la structure partenaire)



**TRANSPARENCE DE L'AFFICHAGE :**. Quel que soit le support (vitrine, papier, site Internet), l'offre bas-carbone est clairement affichée et portée à connaissance de la clientèle.



♣ ACCÈS : L'établissement partenaire se situe dans un rayon de 5 km de l'itinéraire officiel de La Vélodyssée



P STATIONNEMENT : L'établissement dispose de stationnements vélos sur place, ou bien à proximité: prise en compte des stationnements disponibles sur le voie publique. (5 places minimum – nombre adapté selon le type de structure)



CONSIGNES: L'établissement propose des consignes à bagages ou à la possibilité de garder les sacoches des itinérants le temps de profiter des services proposés par l'établissement (service gratuit ou payant)



RESTAURANTS & BARS: L'établissement participe à la valorisation et à la préservation des patrimoines alimentaires régionaux, en privilégiant des spécialités et/ou recettes locales, préparées à base de produits locaux, issus de circuits courts, raisonnés, équitables, avec peu d'emballages.



**ENGAGEMENT**: Une attention particulière pourra être portée sur les **démarches durables et environnementales** mises en œuvre par l'établissement : politique de réduction et de recyclage/valorisation des déchets, prise en compte de la biodiversité, mesure et limitation de la consommation en eau et énergies, recours à des énergies renouvelables, choix de produits d'hygiène et d'entretien respectueux de l'homme et de la nature,...etc.

Vous remplissez tous les critères ? Complétez le formulaire en cliquant simplement <u>ICI</u>